



Organisme de Formation
référéncé sur



<http://www.data-dock.fr>

**PROGRAMME FORMATION CONTINUE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU
TRAVAIL**

M A.C Maintien et Actualisation des Compétences

TYPE : Perfectionnement des connaissances

OBJECTIFS : Au terme de la formation, le participant est capable de :

- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou l'environnement.
- Supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer lui-même au risque
- D'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- D'effectuer les gestes appropriés à l'état des la (les) victime(s)

DUREE :

- 7 Heures de Formation

PUBLIC / PREREQUIS

- Tout public de la société titulaire du certificat SST

VALIDATION :

- Certificat de recyclage Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de Stage

METHODES ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES :

- Conformité des contenus de la formation avec les recommandations de la CNAM
- Formation essentiellement pratique, avec révision des gestes
- Partition séquentielle du programme
- Matériel de Secourisme

.../...

PROGRAMME

1° SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'entreprise
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Présentation du programme * Protéger, examiner, faire alerter, secourir
 - * La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séquence pratique.

2° RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste doit être capable :

- De reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou sans environnement. Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée.
- De supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'y exposer lui-même.
- Eléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise
- Cas particulier : Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

3° EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'examiner la (les) victime(s) avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Associer aux signes décelés les résultats à atteindre. Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre des résultats à atteindre.
- De faire alerter, ou alerter.
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise qui alerter et dans quel ordre.
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

4° SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s).
- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours.
- Les différents sujets traités en cours :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations anormales
 - La victime de plaint de brûlures

- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint de plaies
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

5° SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- A la profession (bâtiment, industrie chimique, etc...) à l'entreprise
- Conduites particulières à tenir.

Délai d'accès de l'inscription de 2 jours à 1 mois